

loignent plus de la cour et nous les voyons s'allier aux meilleures familles de France. Roffec de Balzac, deuxième du nom, époux de Jeanne d'Albon, était fils de Jean, seigneur d'Entragues d'Antoing, etc., qui avait consacré une partie de sa fortune à aider Charles VII à expulser les Anglais de notre territoire. Sa mère était Agnès de Chabannes, fille de Jacques de Chabannes, seigneur de la Pallisse, grand maître de France (1).

La générosité des Balzac pour la royauté, aux jours d'épreuves, fut loin de nuire à leur fortune, et depuis cette époque, les membres de cette famille comptèrent pendant longtemps au nombre des favoris de nos rois.

L'énumération des terres possédées par Roffec de Balzac forme une longue liste. Tous les actes lui donnent le titre de seigneur de Glisenove, Bensac, Saint-Amand, Prelat, Paulhac, Rioumartin, Seveirac, Rosières, Cusset, Montmorillon et Saint-Clément. C'est à toutes ces possessions qu'il ajouta encore la seigneurie de Châtillon d'Azergues et de Bagnols, par son mariage avec Jeanne d'Albon, et celles de Marsillac et de Cassaignes, confisquées sur Jean, comte d'Armagnac, et dont le roi Louis XI lui fit don en 1472.

Roffec de Balzac possédait en outre à Lyon le fief de la Rigaudière, qui était situé sur l'emplacement de l'ancien arsenal. Après avoir appartenu, à l'origine, à la famille de Rigaud, qui lui donna son nom, ce fief avait passé aux mains des de Varey; l'un d'eux en fit donation, en 1466, aux Jacobins, qui le vendirent à un banquier célèbre, Franciscaïn de Norry, et c'est de ce dernier que Roffec de Balzac en fit l'acquisition. Plus tard, l'un de ses fils le vendit au roi; mais ce ne fut qu'en 1536, sous François 1^{er}, que l'on en fit le dépôt d'artillerie (2).

(1) La Chesnaye des Bois. I, p. 676. — P. Anselme. Histoire des grands officiers de la couronne. II, p. 437.

(2) Cochard. Description historique de Lyon, p. 60.